



## **COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DES ISLETTES DU JEUDI 21 FEVRIER 2019 A 19 H**

---

**L'an deux mil dix-neuf, le 21 février à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni sous la Présidence de Mr José DOMINGUEZ, Maire**

**Présents** : M. DELINOTTE Jean-Charles - M. AUBRY Maurice - Mme PECHEUX Aurore --  
Mme PRUVOST Danièle - M. DOMINGUEZ David - M. BAILLON Christian - Mme PIRES Anabela -  
M. MANGAS Ismaël

**Excusés ou Absents** : M. HURLAIN M. -. M. GOULET S - Mme LEBRUN Dominique - Mme DE  
ANTONIO Sandrine - M. DEVAUX Éric -

### **ORDRE DU JOUR**

- 1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2019  
(Info)**
- 2. Approbation de la décision du Conseil Communautaire d'Argonne-Meuse  
d'adhérer au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)  
(Délibération)**
- 3. Approbation du plan de financement du projet de jardin public de la Mairie  
(Délibération)**
- 4. Actualisation des délibérations indemnitaires de fonction  
(Délibération)**
- 5. Examen de la demande d'une administrée concernant la sécurité routière au Bois  
Bachin  
(Délibération)**
- 6. Questions diverses.**

Monsieur Maurice AUBRY est désigné secrétaire de séance.

- 1) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 14 janvier 2019 :**  
*Le C.R est approuvé à l'unanimité.*

~~~~~

**2) Approbation de la décision du Conseil Communautaire d'Argonne-Meuse d'adhérer au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR)**

*Après délibération, l'adhésion est validée par l'ensemble des élus moins une abstention*

~~~~~

**3) Approbation du plan de financement du projet de jardin public**

*Le nouveau plan de financement est adopté à l'unanimité.*

~~~~~

**4) Actualisation des délibérations indemnitaires de fonction**

*La délibération est adoptée à l'unanimité.*

~~~~~

**5) Examen de la demande d'une administrée concernant la sécurité routière au Bois Bachin**

*Les membres du Conseil Municipal approuvent cette décision et votent à l'unanimité pour sa réalisation.*

~~~~~

**6) Questions diverses :**

**- Voirie**

Monsieur DELINOTTE constate que les travaux de décaissement des bas-côtés ne sont pas faits en totalité sur les 1300 mètres du Chemin de LA NOUE. Le problème est soumis au responsable de l'intercommunalité pour y remédier afin que le bicouche de revêtement prévu soit réalisé globalement sur tout le linéaire de la chaussée.

**- Attribution de la médaille de la famille**

A la demande de M. le Maire pour l'attribution de la médaille à des familles méritantes, aucune proposition concrète n'est formulée par les Membres du Conseil.

**- Cérémonie à la mémoire des déportés des SENADES en août prochain**

La date exacte n'est pas encore arrêtée. La cérémonie aura lieu au monument aux morts des SENADES en présence de la famille DU GRANRUT et de nombreuses personnalités pour commémorer les 11 déportés de la chapelle dont 7 n'ont pas survécu.

Pendant cette cérémonie certains thèmes pourront être évoqués telle que l'activité verrière des ISLETTES jusqu'en 1936.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

La séance est close à 19H40

Le secrétaire de séance

Maurice AUBRY